

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE

MARDI 21 AVRIL 2026 à COMPTER DE 15 H 00

ASSEMBLÉE VIRTUELLE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Confirmation du secrétaire d'assemblée et vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Chambre de l'assurance tenue le 20 janvier 2026.
5. Présentation relative au rapport annuel 2025 de la Chambre de l'assurance.
6. Réception des états financiers de la Chambre de l'assurance pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 et le rapport des auditeurs s'y rapportant.
7. Adoption du Règlement intérieur de la Chambre de l'assurance.
8. Nomination des auditeurs des états financiers de la Chambre de l'assurance pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026.
9. Résultat de l'élection dans la discipline de l'assurance de personnes.
10. Levée de l'assemblée.